



# COMMUNIQUÉ

## à la PRESSE

## MISE EN PLACE D'UN CENTRE DE VACCINATION À AIX-LES-BAINS

12 janvier 2021

### **AIX-LES-BAINS, CENTRE DE VACCINATION**

Dès le début de la campagne de vaccination nationale et après avoir échangé avec la direction du centre hospitalier de la Savoie, Renaud BERETTI, maire d'Aix-les-Bains, président de Grand Lac, a fait part au Préfet de la Savoie et à l'ARS de son souhait d'accueillir à Aix-les-Bains un centre de vaccination.

**À compter du 13 janvier, un centre de vaccination va être installé à Aix-les-Bains**, un autre sera également opérationnel au Centre hospitalier Métropole Savoie à Chambéry.

À Aix-les-Bains, **le centre de vaccination sera localisé au sein de l'unité de chirurgie ambulatoire de l'Hôpital d'Aix-les-Bains** (1er étage du bâtiment principal).

Ces centres s'adressent en premier lieu au personnel du Centre hospitalier Métropole Savoie et aux professionnels de santé extérieurs à l'hôpital de plus de 50 ans ou présentant des facteurs de risque.

Etablissement pivot désigné par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes pour le département de la Savoie, le Centre hospitalier Métropole Savoie a pour mission de stocker une partie des dotations de vaccins du département et de coordonner leur distribution auprès des autres établissements de santé et des EHPAD qui y sont rattachés.

**Il a pour cela reçu le 24 décembre un super congélateur** permettant la conservation à -80° des doses de vaccins Pfizer-BioNTech. Après décongélation, elles peuvent être ensuite conservées entre 2 et 8°C durant cinq jours maximum. Le CHMS a reçu à ce jour près de 10 000 doses de vaccin.

### **QUI EST CONCERNÉ PAR LA VACCINATION**

Les 2 centres de vaccination mis en place au sein du Centre hospitalier Métropole Savoie s'adressent exclusivement, dans un 1<sup>er</sup> temps **aux professionnels en activité de plus de 50 ans ou présentant des comorbidités**, dont la liste suit ...:

- professionnels de santé, y compris les professionnels libéraux (médicaux et paramédicaux)
- personnel des établissements de santé et médico-sociaux intervenant auprès des personnes vulnérables
- pompiers
- aides à domicile intervenant auprès des personnes vulnérables.

**Frédérique HENTZ**

Directrice de la communication

Tél. 04 79 35 05 85 - Mobile 06 21 72 50 25 - f.hentz@aixlesbains.fr



# COMMUNIQUÉ

## DE PRESSE

**A compter du 18 janvier**, ils vaccineront aussi **les personnes de plus de 75 ans** (hors EHPAD) qui le souhaitent.

Les personnes qui souhaitent se faire vacciner pourront s'inscrire par téléphone au :

**04 79 88 53 54 dès le 13 janvier**

et **à partir du 14 janvier grâce à un système de RDV en ligne Doctolib**, accessible sur le site de l'hôpital

[www.ch-metropole-savoie.fr](http://www.ch-metropole-savoie.fr)

ou via le site

<https://sante.fr/carte-vaccination-covid>

### **COMMENT SE PASSE LA VACCINATION ?**

Il sera demandé à la personne qui vient se faire vacciner de venir avec **une pièce d'identité et sa carte vitale**.

**La vaccination dure environ 20 minutes**, incluant une consultation préalable avec un médecin et une phase de surveillance post-injection de 15 minutes.

**La consultation préalable** précise un certain nombre d'éléments, dont :

- la vaccination sous supervision d'un médecin au début de la campagne
- l'attention à porter aux allergies, et la contre-indication du vaccin chez les personnes ayant fait des réactions anaphylactiques graves
- la nécessité d'une surveillance 15 mn après l'injection
- le lieu et la voie d'injection (intramusculaire)
- la vaccination des personnes traitées par anti-coagulants
- les modalités de suivi et de déclarations des effets indésirables
- la mise en garde sur l'administration de plusieurs vaccins : la HAS préconise de ne pas coadministrer plusieurs vaccins – notamment la grippe – car cela n'a pas encore été étudié
- l'inutilité de la sérologie pré-vaccinale car elle ne renseigne pas sur la protection des individus contre le virus.

**Deux injections** sont nécessaires (à J0, puis J+21)

**Frédérique HENTZ**

Directrice de la communication

Tél. 04 79 35 05 85 - Mobile 06 21 72 50 25 - [f.hentz@aixlesbains.fr](mailto:f.hentz@aixlesbains.fr)



# COMMUNIQUÉ

## DE PRESSE

### LA VACCINATION DEVRA ETRE REPORTÉE DANS LES CAS SUIVANTS

- en cas d'infection Covid-19 symptomatique de moins de 3 mois
- de contact avec une personne Covid-19 positive de moins de 14 jours
- de vaccination anti-grippale de moins de 3 semaines

### LES AUTRES CENTRES DE VACCINATION PRÉVUS EN SAVOIE

Plusieurs autres centres de vaccination seront également déployés dans les prochains jours à :

- Moûtiers
- Albertville
- St Jean de Maurienne
- Bourg St Maurice
- Yenne

Par ailleurs, les établissements de santé (hôpitaux et cliniques) organiseront également la vaccination de leur personnel dans leurs murs. L'objectif est de vacciner 1 800 personnes par semaine dans le département de la Savoie.

**Frédérique HENTZ**

Directrice de la communication

Tél. 04 79 35 05 85 - Mobile 06 21 72 50 25 - f.hentz@aixlesbains.fr